

Entre libertés et déterminismes : quel rôle pour l'éducation permanente aujourd'hui ?

L'affrontement entre conquête difficile de la liberté individuelle, mais aussi terriblement importante de la liberté collective et poids des déterminismes est au cœur de la réflexion et de l'action au cours des 19^e siècle et 20^e siècles dans le cadre des luttes et des mouvements sociaux en quête de justice sociale. Il s'agit bien dès le départ d'une vision des choses en termes de tensions, en ce sens que nier les déterminismes est inutile et que la liberté s'arrache littéralement aux conditionnements en s'appuyant sur eux : ainsi ont été explorées les notions-clés d'émancipation et d'aliénation.

Cette tension a été creusée méthodologiquement par de nombreux courants d'éducation populaire tant en Europe qu'en Amérique latine, par exemple. Et ce processus a été éclairé et accompagné par des penseurs et leaders engagés, évoquant l'aliénation comme le piège des classes laborieuses et des travailleurs mis en esclavage. Qu'il s'agisse de la tradition marxiste ou de l'existentialisme ou encore des sociologies critiques, les intellectuels engagés des 19^e et 20^e siècles ont affirmé cette aliénation et proposé un travail de repères visant à favoriser chez les acteurs opprimés une « prise de conscience » pouvant induire une transformation sociale.

L'aliénation était pensée comme une prison mentale autant que matérielle et les démarches pour lever cet enfermement étaient un des défis à relever en matière d'éducation populaire et d'émancipation. Défi car il s'agissait bien de construire un processus avec et par les hommes et les femmes opprimés et non d'imposer une libération révélée par des esprits éclairés distribuant la bonne parole; d'où l'importance centrale des méthodes et du travail quotidien inscrit dans des groupes de base, travail favorisant une subversion critique.

Car cette sensibilité à l'aliénation était partagée par des acteurs de terrain, engagés dans les syndicats ou les associations de base, qui la relayaient dans le travail de prise conscience au jour le jour. La perspective était de faire vivre une résistance et de donner les moyens stratégiques à un conflit majeur à 3 étages : le conflit entre la propriété privée des moyens de production et les travailleurs (les forces productives) ; le conflit entre les discours dominants médiatisés, ou plus largement entre les pratiques culturelles dominantes et les aspirations populaires à la compréhension critique des rapports de force ; enfin le conflit entre les appareils idéologiques (École et Eglise notamment) et les aspirations égalitaires au sein des classes populaires, dont déjà les aspirations égalitaires entre hommes et femmes, contre une société profondément patriarcale. La vision d'une émancipation dont on connaîtrait le dépassement (le programme) a été depuis longtemps battue en brèche mais les repères évoqués ci-dessus sont restés des clés porteuses dans de nombreuses luttes...

Aujourd'hui en Fédération Wallonie-Bruxelles n'est-on pas dans le « lissage » bien pensant ? En quoi les associations d'éducation permanente prolongent-elles en les actualisant de telles catégories ? Que devient cette clé de l'aliénation/ émancipation ? Aliénation, émancipation, libération, oppression, enfermement, patriarcat, idéologie, subversion critique, conscientisation, transformation sociale.....de tels repères sont actuellement bien souvent abandonnés, ignorés ou considérés comme dépassés. Par quoi sont-ils remplacés ? Comment se soutient le travail d'éducation permanente face à l'ultralibéralisme et à l'économie financiarisée, face aux médias et réseaux sociaux, face au patriarcat et aux pouvoirs religieux?

Majo Hansotte

Au début est l'association d'hommes libres, égaux et solidaires...

« O mon âme, n'aspire pas à la vie immortelle, mais épuise le champ du possible »
Pindare, Troisième Pythique

Oser encore parler de l'éducation permanente- la si mal nommée - c'est évoquer inmanquablement un de ces concepts fourre-tout dans lequel chacun s'y retrouve et s'y perd.

Entre les interprétations fonctionnalistes et managériales de la formation nécessaire tout au long de la vie pour s'adapter à l'évolution des métiers et celles, plus culturelles, d'une réflexivité et d'une action citoyenne, deux camps s'affrontent depuis des générations.

Sur le plan juridique, quatre dates jalonnent le parcours de ce qui deviendra l'éducation permanente : 1921, 1971, 1976 et enfin 2003. Elles enregistrent l'évolution d'un secteur d'activités écartelé entre des positions idéologiques – former des citoyens critiques, actifs et responsables n'est-il pas le rêve d'un nouveau dieu ? - et des pratiques fonctionnalistes terre à terre qui doivent tenir compte des modalités d'octroi de subventions.

Et pendant ce temps-là, la terre tourne. Mondialisation, technologies de la communication, désinstitutionnalisation... fragmentent notre quotidien. Les effets de l'évolution sociologique sont aussi bifaces puisqu'ils obligent les individus à recomposer une logique d'acteurs à témoin l'évolution juridique qui tend à remplacer le juge par le médiateur.

De Julien Benda qui au début du siècle passé évoque « La trahison des clercs » à Michel Serres qui fait confiance au futur, quelle utopie voulons-nous partager ?

Daniel Courbe



L'éducation permanente, une hérésie moderne ?

Qui ressent encore profondément que demain sera « plus démocratique » qu'aujourd'hui ? Que les libertés individuelles et collectives, économiques ou sociales, sont en voie d'approfondissement et d'universalisation ? Avons-nous vu venir ce retournement du sens de l'Histoire ?

Dans un contexte de régression sociale et démocratique accentué par un processus de marchandisation galopante, la question du financement public (et donc de la professionnalisation) de l'éducation permanente, à défaut de l'être déjà clairement, finira par être posée crûment. D'ici-là, l'ambition initiale et les objectifs de cette politique, qui vise la transformation du réel, auront été ébarbés, érodés sinon laminés. Dans tous les cas adaptés, progressivement mais pas insensiblement, à un environnement dominé par des pulsions de contrôle social, de vérification de disponibilité individuelle et de soumission globale, caractéristiques de l'Etat social actif.

Un grand écart idéologique douloureux menace - comment ne pas le voir ? - des pouvoirs publics qui consentent à encore subsidier « l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle ». Les mêmes consentent, en effet, un abandon de « souveraineté budgétaire » en renonçant à tout débat populaire sur le Pacte budgétaire (le Traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance), par exemple. L'outrage étant consenti, il n'y a pas ici de viol de la démocratie !

Les règles qu'il contient, celle du déficit interdit (la « règle d'or ») par exemple, sont toxiques et chacun le sait. Ce fut la doctrine d'un économiste perdu en politique dans le Portugal des années 30, un certain Salazar, dictateur en devenir. Il réussit à transformer une puissance coloniale en un des Etats les plus pauvres de l'Union au moment de son intégration européenne. La soumission à la pensée « austéritaire » est destructrice : dix plans d'austérité ont aggravé les raisons qu'avait la Grèce d'imaginer le premier ! Qu'importe l'enseignement, qu'importe l'expérience ? Les rapports de force sociaux, qui expliquent la croissance des inégalités, se privent aisément de raison. Dans ce paysage, l'éducation populaire est « ontologiquement » en résistance et en opposition à toute forme de soumission voire de résignation. Le paradoxe d'un pouvoir subsidiant qui encourage le développement de pratiques qu'il déjoue lui-même, est-il durable ?

A la différence des pays en crise de la « zone euro », les régressions s'opèrent encore, chez nous, sur un mode doux et anesthésiant.

Ainsi, le secteur non-marchand (celui qui n'est pas sensé répondre aux logiques capitalistes dont il est théoriquement hors du champ) a-t-il été soumis progressivement aux logiques du contrôle des disponibilités individuelles et de l'assiduité des chômeurs comme si, en plus d'être privés d'un emploi, ils devaient être privés de leur propre temps. Tous les intervenants du dispositif d'insertion professionnelle sont ainsi devenus, à leur insu, les gardiens l'ordre de l'ONEM par FOREM interposé. Cela a été rendu possible par le doux chantage de leur financement.

La même opération se met en place au départ de certains CPAS, celui de Verviers par exemple, à l'égard des associations actives dans le champ de l'alphabétisation. Ici, les apprenants sont pris en otage : à défaut d'obtenir le « bon papier » prouvant leur présence « aux cours », leur revenu

d'insertion est mis en jeu ! Qu'importe la démarche pédagogique, le formateur deviendrait aussi le pion du CPAS...

Pourquoi le secteur de l'éducation permanente échapperait-il à ce « mainstream » comme on dit quand il s'agit d'être moderne ?

Daniel Richard